

La culture en Rhône-Alpes : 17 300 établissements et 45 000 actifs exerçant une profession culturelle

Cette étude complète la Lettre-Analyses n° 155 de novembre 2011 "Rhône-Alpes : un secteur culturel développé".

Rhône-Alpes compte 17 300 établissements culturels. Quatre activités concentrent plus de la moitié d'entre eux, principalement l'architecture et les arts du spectacle vivant. Les établissements de ce secteur emploient peu de salariés, près de deux sur trois n'en employant aucun et seulement 6 % d'entre eux employant cinq salariés et plus. Les hommes y exercent en majorité des professions culturelles, les femmes assurant plus fréquemment des fonctions administratives et commerciales. Certaines professions, principalement les artistes des spectacles, se caractérisent par une grande précarité, le temps partiel et les contrats à durée limitée étant très fréquents, malgré un niveau de diplôme globalement plus élevé.

Valérie Vanelle

Ce numéro de *La Lettre-Résultats* est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/rhone-alpes, à la rubrique « Publications ».

Le champ culturel comprend 34 activités regroupées en 9 secteurs. En Rhône-Alpes, 4 d'entre elles concentrent plus de 50 % des établissements culturels et 11 plus de 80 % (cf. graphique). La répartition des 17 330 établissements culturels rhônalpins entre les différents secteurs d'activité est globalement conforme à ce qui est observé en France de province¹, excepté une légère sous-représentation du secteur "arts visuels". Cela s'explique avec la polarisation du secteur culturel en Île-de-France, marquée par une spécialisation très forte dans le domaine

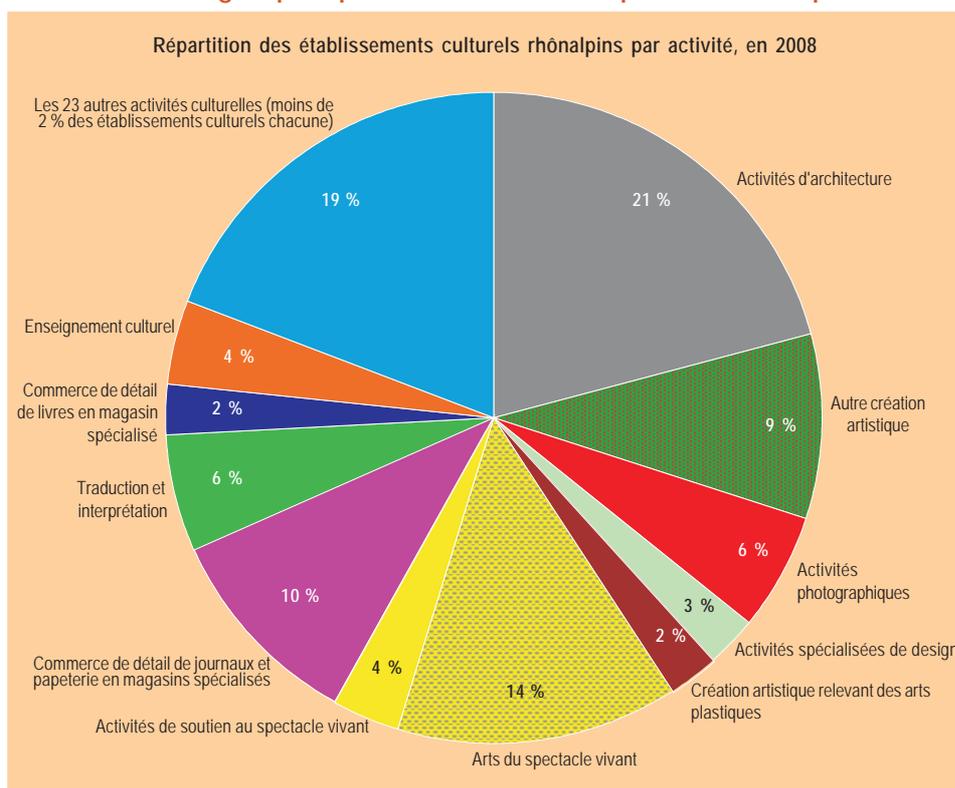
"audiovisuel". Cette dernière résulte de la présence de la quasi-totalité des sièges des chaînes de télévision et de radio nationales².

Dans la région, 21 % des établissements culturels relèvent des activités d'architecture. Ce taux est compris entre 23 et 28 % dans les métropoles régionales (Annecy, Chambéry, Grenoble et Saint-

¹ Dans toute la suite, les comparaisons par rapport à la France de province sont à considérer DOM inclus mais Île-de-France exclue.

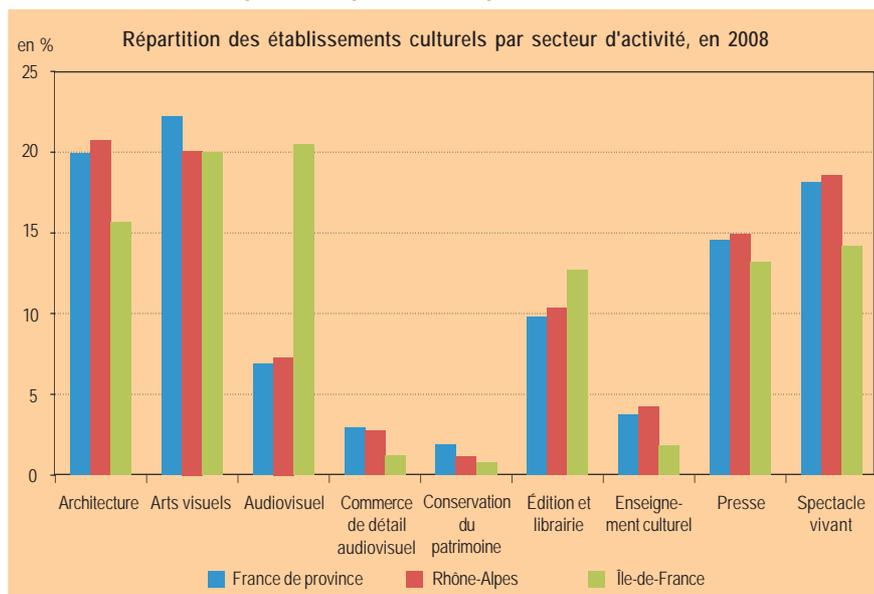
² L'association relative à la télévision européenne (ARTE) située en Alsace fait exception.

Onze activités regroupent plus de 80 % des entreprises du champ culturel



Source : Insee, Clap 2008

La situation rhônalpine est proche du profil national



Source : Insee, Clap 2008

Quatre activités culturelles concentrent plus de la moitié des établissements culturels rhônalpins

Des activités culturelles davantage à caractère présentiel pour les territoires proches du Bassin méditerranéen et pour les zones péri-métropolitaines

Étienne) et dans les zones d'emploi (ZE) frontalières les plus favorisées (Genevois Français, Mont Blanc et Chablais). Lyon fait exception avec un taux inférieur à la moyenne régionale (20 %). En revanche, cette part est moins importante (entre 13 et 18 %) dans les ZE péri-métropolitaines (Ambérieu-en-Bugey, Bourg-en-Bresse, Bourgoin-Jallieu, Roanne, Villefranche-sur-Saône et Vienne-Roussillon) ; elle est seulement de 11 % pour Oyonnax, zone de tradition industrielle³.

La part des établissements relevant de l'activité "arts du spectacle vivant" dans le total des établissements culturels est égale à 14 % en Rhône-Alpes. Elle est comprise entre 4 et 8 % pour les six ZE frontalières ainsi que pour Oyonnax. Le caractère exclusivement présentiel de ce secteur (cf. encadré en page 6) joue négativement dans ces régions frontalières où la part des résidences secondaires est très importante (proche de 40 %). Annonay, Bourg-en-Bresse et Bourgoin-Jallieu, avec un taux de 18 %, sont les ZE où cette activité est la plus présente en termes de nombres d'établissements.

Au niveau régional, 48 % des établissements ayant une activité principale considérée comme culturelle relèvent de la sphère non présentielle ; les 52 % restants ont par conséquent une activité visant la satisfaction des besoins des personnes présentes, qu'elles soient résidentes ou touristes⁴.

³ La précédente Lettre-Analyses n°155 de novembre 2011 "Rhône-Alpes : un secteur culturel développé" avait déjà mis en évidence et discuté les faibles résultats en termes culturels de cette ZE.

⁴ Par comparaison, 54 % des établissements culturels de l'ensemble de la France de province sont à caractère présentiel.

Logiquement, le caractère présentiel des établissements culturels est plus affirmé pour l'ensemble des ZE rurales (à orientation présente) et proches du bassin méditerranéen (Aubenas, Valence, Montélimar et, par extension, Romans-sur-Isère) et des ZE péri-métropolitaines (Ambérieu-en-Bugey, Bourg-en-Bresse, Bourgoin-Jallieu, Roanne, Vienne-Roussillon, Villefranche-sur-Saône et, par extension, Annonay). Le Mont Blanc affiche en revanche le résultat le plus faible, en partie par la surreprésentation des secteurs "architecture" et "arts visuels" parallèlement à une très forte sous-représentation des établissements relevant du secteur "spectacle vivant" (6 % des établissements culturels de la zone).

Comme traditionnellement dans le secteur culturel, le nombre de salariés par établissement est faible ; 62 % des établissements culturels rhônalpins n'emploient aucun salarié et 32 % en ont entre 1 et 4. Ces résultats sont proches des pourcentages obtenus pour la France de province et ne sont pas profondément modifiés au niveau des ZE⁵. Sur les 17 330 établissements culturels de la région, seuls 48 emploient au moins 50 salariés et aucun n'emploie plus de 500 salariés en 2008, les grosses structures étant quasiment toutes localisées en région parisienne⁶. Les 27 établissements employant entre 50 et 99 salariés sont localisés dans les métropoles régionales (12 à Lyon, 6 à Grenoble, 3 à Saint-Étienne, 3 à Valence, 2 à Chambéry et 1 à Annecy) et la quasi-totalité des établissements culturels employant entre 100 et 499 salariés sont situés à Lyon et Grenoble (16 à Lyon et 4 à Grenoble)⁷.

Le secteur "arts visuels" se caractérise par de très petites structures de moins de cinq salariés, 85 % d'entre elles n'employant personne. De même, plus de 70 % des établissements des secteurs "enseignement culturel" et "édition et librairie, traduction et interprétation" n'emploient pas de salarié (seul le siège social et administratif de la librairie "Decitre" à Lyon emploie entre 50 et 99 salariés).

À l'opposé, les établissements relevant du secteur "conservation du patrimoine" se répartissent de façon plus homogène entre les différentes tranches d'effectif. La gestion des bibliothèques, musées, monuments historiques, etc... nécessite en effet

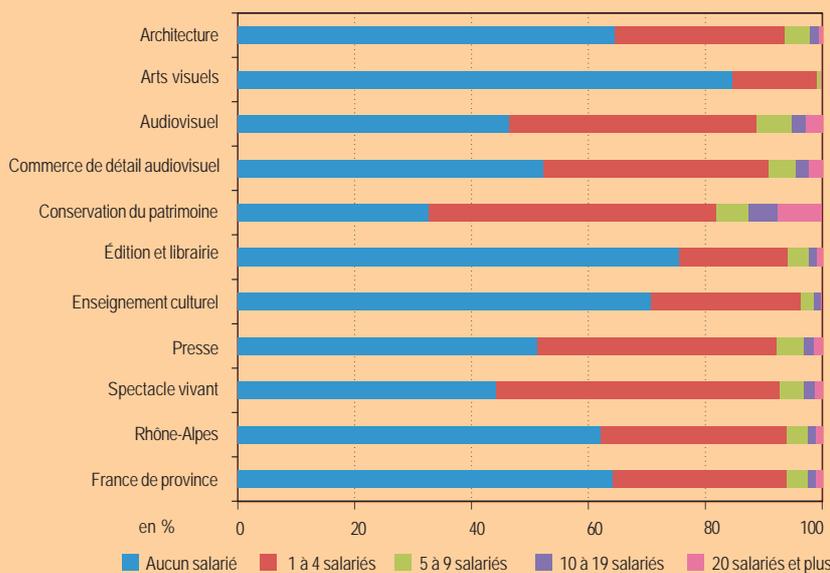
⁵ Même si le pourcentage d'établissements culturels de la zone n'employant aucun salarié est de 56 pour Bourg-en-Bresse ou 57 pour Valence alors qu'il est de 70 pour le Mont Blanc ou de 69 pour Roanne.

⁶ cf. Insee Lettre-Analyses n°155 de novembre 2011 "Rhône-Alpes : un secteur culturel développé".

⁷ Seul un établissement du "Groupe Progrès SA" et employant entre 100 et 199 salariés était situé à Saint-Étienne en 2008.

94 % des établissements du secteur emploient moins de 5 salariés

Répartition du nombre de salariés employés par tranche d'effectif selon le secteur culturel, en 2008



Source : Insee, Clap 2008

Peu de salariés par établissement, une spécificité du secteur culturel

beaucoup de personnel. 5 établissements emploient plus de 50 salariés en Rhône-Alpes : la bibliothèque municipale de la Part-Dieu à Lyon est ainsi le seul établissement à employer entre 200 et 499 salariés, celle de Grenoble emploie entre 100 et 199 salariés, la médiathèque de Chambéry et les services communs de documentation universitaire situés à Lyon et Saint-Étienne comptant entre 50 et 99 salariés.

Dans les secteurs "commerce de détail audiovisuel", "presse", "audiovisuel" et "spectacle vivant", on trouve également davantage de structures employant au moins cinq salariés. 3 établissements culturels sur 4 employant entre 50 et 199 salariés font ainsi partie de ces 4 secteurs d'activité. Comme pour la région parisienne, les plus gros établissements (entre 200 et 499 salariés, au nombre de 6 en Rhône-Alpes en 2008) font tous partie du secteur "audiovisuel" et "presse" (à part la bibliothèque municipale de la Part-Dieu citée précédemment) avec notamment "Le Dauphiné Libéré", "Groupe Progrès SA" ou "Euronews".

Le secteur "architecture" se situe dans une position intermédiaire, conforme à ce qui est observé au niveau régional et en France de province. Sur les presque 3 600 établissements concernés, trois comptent entre 50 et 99 salariés et "Groupe 6", situé à Grenoble, entre 100 et 199 salariés.

Comme au niveau de la France de province, plus de 90 % des établissements culturels rhônalpins ont le statut d'entrepreneur individuel, de SARL ou d'association loi 1901 et assimilé. Le statut juridique se révèle très lié à l'activité : deux profils peuvent ainsi être distingués.

Premièrement, les secteurs à vocation plutôt marchande ("arts visuels", "architecture", "édition

et librairie, traduction et interprétation", "presse" et "commerce de détail audiovisuel") pour lesquels les associations loi 1901 ou assimilé sont quasi-inexistantes, 95 % des établissements ayant le statut d'entrepreneur individuel ou de société commerciale. Le choix entre ces deux catégories juridiques (CJ) est directement lié à la taille de la structure ; les trois premiers secteurs, pour lesquels plus de 60 % des établissements n'emploient pas de salarié, sont ceux qui totalisent plus de 55 % d'entrepreneurs individuels (le secteur "enseignement culturel" est également dans cette configuration) alors que les deux autres secteurs, à l'effectif salarié plus important, ont majoritairement le statut de société commerciale.

Le second profil englobe les secteurs davantage tournés vers la diffusion culturelle ("enseignement culturel", "spectacle vivant" et "conservation du patrimoine") qui se caractérisent par plus de 30 % d'associations

loi 1901 ou assimilé et un poids plus important des établissements relevant du champ du domaine public⁸.

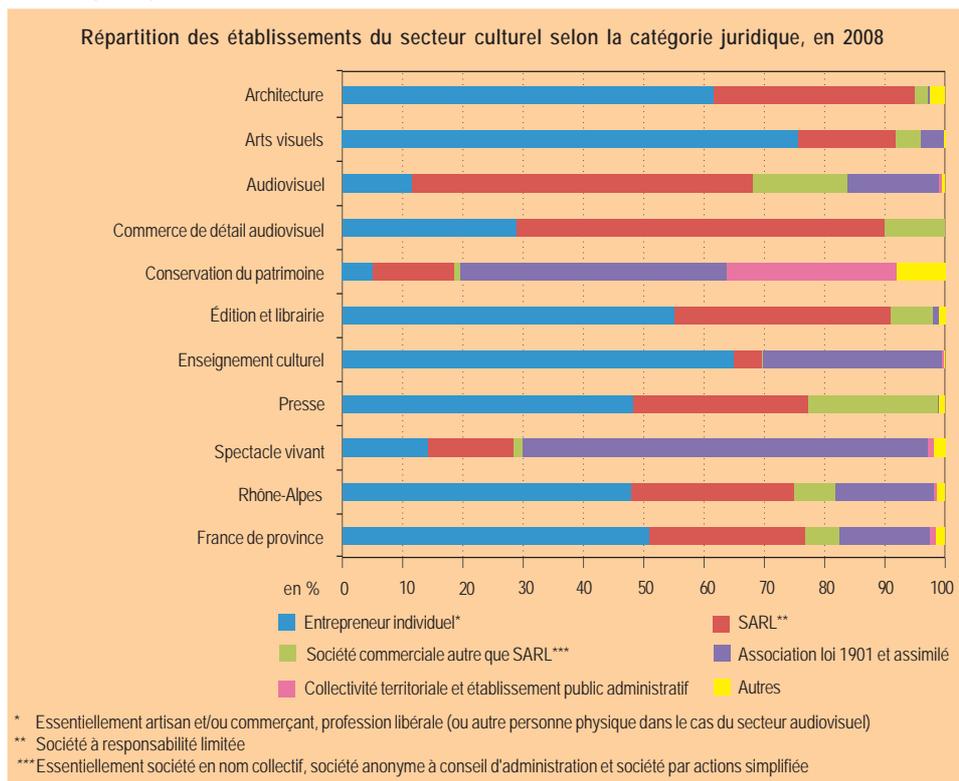
En Rhône-Alpes, 93 % des 107 établissements culturels du domaine public relèvent de la CJ "Collectivités territoriales" ou "Établissement public administratif". Ils se répartissent essentiellement sur les secteurs "conservation du patrimoine" (29 % pour "gestion des bibliothèques" et 24 % pour "gestion des monuments historiques") et "spectacle vivant" (18 % pour "gestion des salles de spectacles"). Géographiquement, plus de la moitié d'entre eux se situe à Lyon, Grenoble ou Saint-Étienne et, de par leur activité, ils font davantage partie des établissements culturels de grande taille⁹.

De même, la quasi-totalité des établissements culturels non marchands à caractère privé de la région, représentant 16 % des établissements culturels rhônalpins, sont des associations. Plus des 3/4 relèvent du secteur "spectacle vivant" (65% de la seule activité "arts du spectacle vivant") et 8 % du secteur "enseignement culturel".

⁸ Entrent dans le champ du domaine public tous les établissements appartenant à une entreprise qui dépend de la catégorie juridique "Personne morale et organisme soumis au droit administratif" ainsi que les établissements dont les effectifs relevant de la fonction publique d'État dépassent 50 % des effectifs de l'établissement.

⁹ Alors qu'ils représentent moins de 0,3 % des établissements culturels rhônalpins n'employant aucun salarié, ce taux s'accroît au fur et à mesure que le nombre de salariés employés augmente, jusqu'à atteindre 27 % des établissements culturels employant entre 100 et 199 salariés et 17 % de ceux employant entre 200 et 499 salariés.

La catégorie juridique varie selon que le secteur est à vocation marchande ou non



Source : Insee, Clap 2008

Les établissements culturels des zones frontalières davantage à caractère marchand

Au niveau régional, 83 % des établissements culturels sont à caractère marchand (taux égal à 84 % pour la France de province). Les établissements culturels des zones frontalières, à l'exception de la Vallée de l'Arve, sont, quant à eux, marchands à plus de 89 %, avec un maximum de 97 % pour la ZE du Mont Blanc.

Dans le secteur culturel, une majorité d'hommes dans les professions culturelles et de femmes dans les professions non culturelles

En Rhône-Alpes, les actifs occupés exerçant une profession culturelle sont près de 45 000 en 2008, soit 1,7 % de la population active de la Région¹⁰. Parmi eux, seuls 47 % sont employés dans le secteur culturel mais ce pourcentage varie très fortement selon la profession culturelle exercée ; alors que certaines sont exercées à plus de 70 % dans le secteur culturel ("architectes libéraux", "auteurs littéraires", "photographes", "journalistes et cadres de l'édition" et "artistes des spectacles"), d'autres en revanche le sont à moins de 30 % ("professeurs d'art (hors établissements scolaires)", "stylistes décorateurs", "indépendants des spectacles", "sous-bibliothécaires, cadres intermédiaires du patrimoine" et surtout "métiers d'art").

Les professions culturelles sont donc exercées

¹⁰ Contre 1,5 % en France de province, soit 303 500 personnes.

¹¹ "Indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif (de 0 à 9 salariés)" est la seule profession culturelle pour laquelle la plus importante proportion d'actifs (égale à 18 %) n'a aucun diplôme avec une scolarité primaire - collège.

aussi dans de très nombreuses activités non culturelles. Les premières à les accueillir restent situées "à la périphérie" des activités culturelles ; 12 % des professions culturelles exercées dans le secteur non culturel relèvent par exemple des "activités des organisations associatives", 12 % du secteur "enseignement" ou 8 % du secteur "activités sportives, récréatives et de loisirs".

Au sein du secteur culturel, 62 % des individus exerçant une profession culturelle sont des hommes et seulement 2 sur 5 exercent une profession non culturelle, les femmes assurant davantage les fonctions administratives et commerciales.

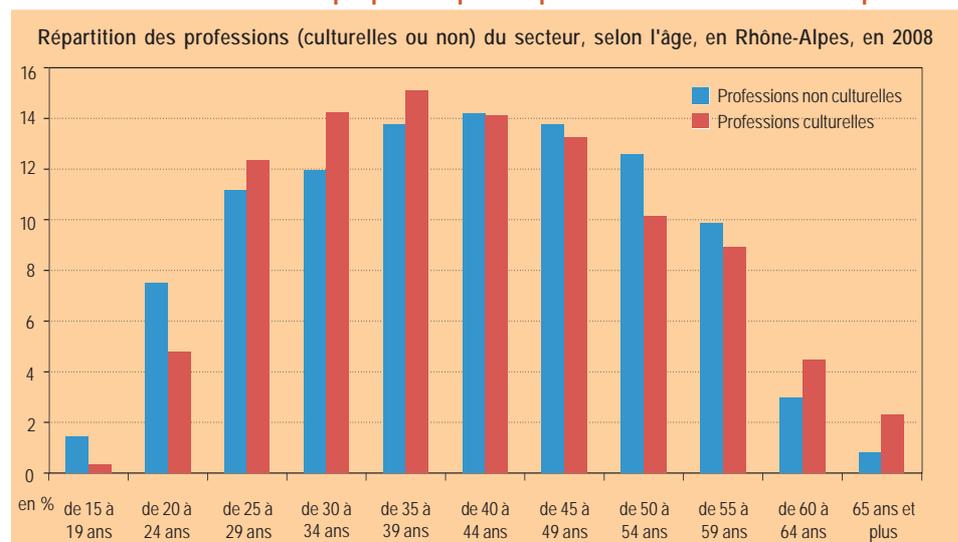
Dans le secteur non culturel, l'équilibre est mieux respecté. 54 % de l'ensemble des professions culturelles et 53 % de l'ensemble des professions non culturelles sont exercées par des hommes, et donc respectivement 46 et 47 % par des femmes. La répartition hommes-femmes est ainsi sensiblement la même dans les deux sous-groupes de professions considérés.

Les actifs exerçant une profession culturelle sont plus diplômés que ceux exerçant une profession non culturelle, que le secteur soit culturel ou non. Les professions culturelles nécessitant souvent un haut niveau de qualification, l'écart est particulièrement important pour les titulaires d'un diplôme universitaire de 2^e ou 3^e cycle, type de diplôme le plus fréquent pour 14 professions culturelles sur 22.

Pour les professions plus techniques ("concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration", "assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels", "ouvriers et techniciens des spectacles vivants et audiovisuels" et "photographes"), le diplôme universitaire de 1^{er} cycle est le plus fréquent. C'est également pour ces professions que le taux d'obtention du baccalauréat technologique ou professionnel est le plus haut (entre 10 et 15 %). Logiquement, le dernier diplôme obtenu par les professionnels des "métiers d'art" (ouvrier ou artisan d'art) est majoritairement le CAP ou le brevet de compagnon (28 % des actifs). Enfin, les "artistes de la danse, du cirque et des spectacles divers" et les "indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif (de 0 à 9 salariés)" obtiennent des taux plus homogènes entre les différents diplômes et ont un niveau de qualification plus faible que les autres professions culturelles (à l'exception des métiers d'art)¹¹.

Malgré un niveau de qualification plus élevé, les actifs exerçant une profession culturelle sont en

Professions culturelles : une proportion plus importante d'actifs de 60 ans et plus



Source : Insee, Recensement de la population 2008

Plus de diplômés dans le domaine culturel...

situation plus précaire et ce, pour deux raisons ; ils sont plus souvent à temps partiel que les actifs exerçant une profession non culturelle et seuls 48 % d'entre eux ont un emploi sans limite de durée (35 % dans le cas des professions culturelles dans le secteur culturel) contre 75 % pour l'ensemble des professions non culturelles. 31 % des actifs exerçant une profession culturelle sont par ailleurs non-salariés¹². Ces résultats globaux masquent de très fortes disparités entre les différentes professions culturelles.

... mais une plus grande précarité

Que le secteur soit culturel ou non, les "artistes des spectacles" sont clairement les plus exposés avec plus de 45 % de temps partiel et plus de

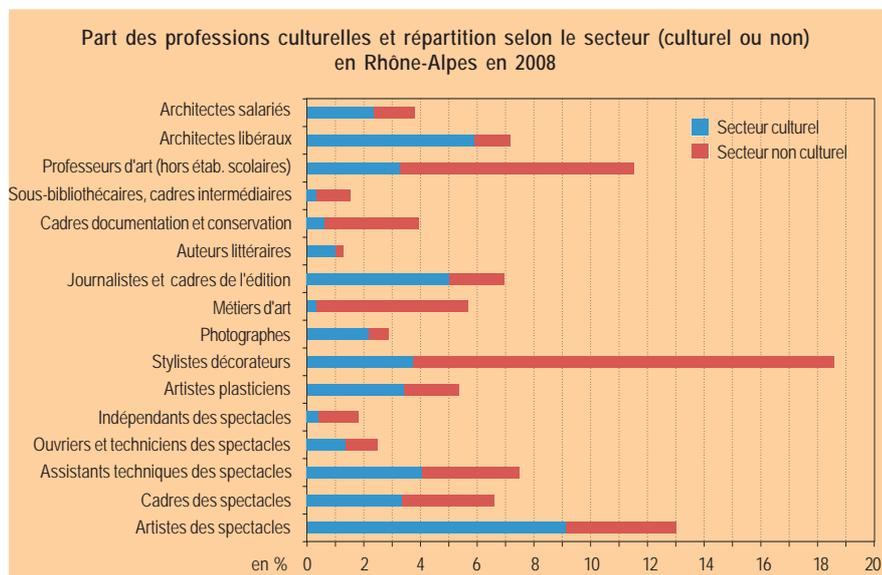
50 % d'emplois à durée limitée. A contrario, "directeurs de journaux, administrateurs de presse, directeurs d'édition", "directeurs, responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles", "architectes salariés", "ouvriers d'art", sont des professions exercées à plus de 84 % à temps complet et à plus de 75 % sans limite de durée. Les "cadres et techniciens de la documentation et de la conservation" sont également des emplois sans limite de durée à plus de 80 % mais entre 21 et 31 % d'entre eux sont à temps partiel.

Signe de précarité, 50 % des postes ont été occupés moins de 50 jours sur l'année 2008, avec, bien sûr, de fortes disparités selon les professions.

¹² C'est-à-dire qu'ils exercent en qualité d'indépendant (74 % des non-salariés) ou d'employeur (pour 25 % d'entre eux).

Ces différents éléments expliquent en partie une structure par âge différente entre professions culturelles et non culturelles (même si l'âge moyen entre ces deux catégories est sensiblement identique, 41 et 42 ans respectivement). Les professions culturelles sont marquées par une entrée plus tardive dans la vie active (plus grande qualification) mais aussi par une proportion plus importante d'actifs âgés de plus de 60 ans (plus de non-salariés, plus grande précarité).

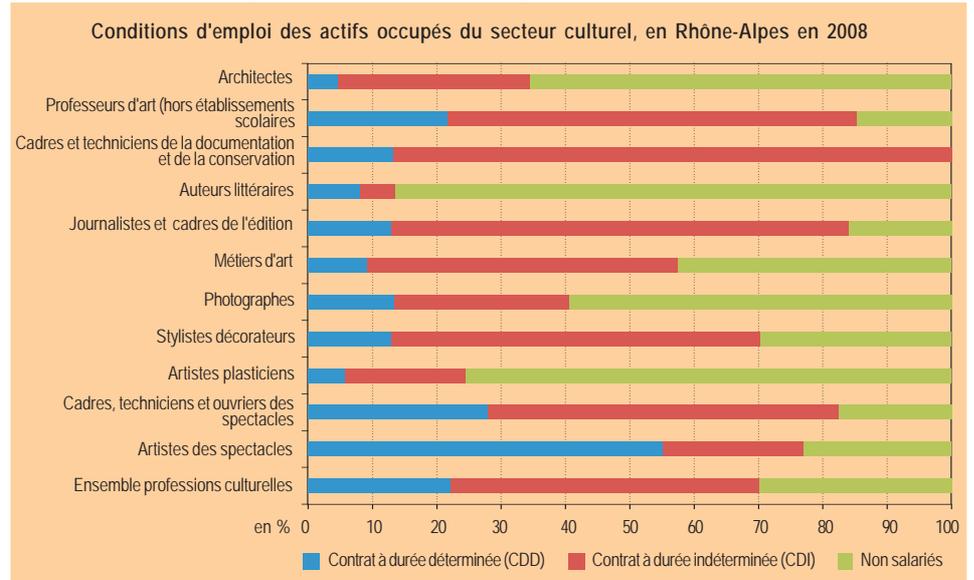
Les stylistes décorateurs représentent près de 20 % des professions culturelles



Source : Insee, Recensement de la population 2008

Pour les salariés à temps complet du secteur, le salaire horaire net moyen s'établit, en 2008, à 16,20 euros. Au bas de l'échelle des salaires, les photographes affichent un taux horaire moyen de 9,60 euros représentant près d'une fois et demie le Smic (valeur horaire nette 2008 = 6,76 euros). À l'opposé, les directeurs de presse atteignent un salaire horaire net moyen de 22,20 euros en deçà de la moyenne des cadres (26,08 euros). Hormis ces valeurs extrêmes, l'écart est relativement modéré, la majorité des valeurs se situant entre 11 et 19 euros. Le fait d'exercer à temps complet ou non n'apporte, par ailleurs, que peu de changement. ■

De nombreux CDD pour les artistes des spectacles ...



Source : Insee, Recensement de la population 2008

Sphères économiques présentes et non présentes

Les **activités présentes** sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les **activités non présentes** sont déterminées par différence ; il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes.

► Les activités "commerce de détail audiovisuel", "conservation du patrimoine", "enseignement culturel" et "spectacle vivant" sont ainsi toujours considérées comme présentes alors que l'activité "architecture" est toujours considérée comme non présente.

... et près d'un emploi sur deux à temps partiel



Source : Insee, Recensement de la population 2008

Précisions

- Cette étude présente des résultats pour l'année 2008 à partir de trois sources de l'Insee (Connaissance locale de l'appareil productif (Clap), Recensement annuel de la population et Déclarations annuelles de données sociales (DADS)) et de deux nomenclatures : la nomenclature d'activités française de 2008 (NAF Rév. 2) et la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles de 2003 (PCS 2003).
- La révision de la nomenclature NAF intervenue au 1^{er} janvier 2008 a redessiné les contours du champ culturel et ne permet pas par conséquent de procéder à des comparaisons dans le temps des résultats obtenus pour 2008 (seule année disponible).
- Par défaut, on considère la France DOM inclus (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion) mais Île-de-France exclue lorsque l'on fait référence à la France de province.
- Les résultats concernant Mâcon ne sont pas significatifs du fait de la seule prise en compte de la partie rhônalpine de cette zone d'emploi. Ils ne sont donc pas discutés dans cette étude.

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :

Pascal Oger

Rédacteur en chef :

Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (lundi au vendredi de 9h à 17h)
- message à insee-contact@insee.fr

Imprimeur : Graphiscann

Dépôt légal n° 1004, avril 2012
© INSEE 2012 - ISSN 1763-7775

Pour en savoir plus

• "Rhône-Alpes : un secteur culturel développé", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n° 155, novembre 2011.

• "Près de 8 000 personnes exercent un métier culturel en Haute-Normandie", Insee Haute-Normandie, *Cahier d'Aval* n° 88, novembre 2010.